

## "Une occasion à saisir" dans Tribune (19 mai 1950)

**Légende:** Le 19 mai 1950, l'hebdomadaire britannique Tribune souligne l'importance de la participation britannique à la réalisation du projet européen de mise en commun de la production de charbon et de l'acier en Europe occidentale.

**Source:** Articles et documents. 05.06.1950, n° 1 876. Paris: La Documentation française.

**Copyright:** (c) La Documentation française

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/une\\_occasion\\_a\\_saisir\\_dans\\_tribune\\_19\\_mai\\_1950-fr-e229fcb2-9fb4-4148-a597-d13c349d5c98.html](http://www.cvce.eu/obj/une_occasion_a_saisir_dans_tribune_19_mai_1950-fr-e229fcb2-9fb4-4148-a597-d13c349d5c98.html)

**Date de dernière mise à jour:** 15/09/2012

## Une occasion à saisir

Sous le titre: « Une occasion à saisir », l'hebdomadaire *Tribune* (travailliste de gauche, 19/5), publie l'article ci-après.

La façon sensationnelle dont les Français ont rendu publique leur proposition de fusion des industries houillères et sidérurgiques de l'Europe occidentale, ainsi que le fait que l'Allemagne est le premier pays invité à participer au projet, devaient inévitablement concentrer l'attention du monde en premier lieu sur la portée politique du projet, plutôt que sur ses conséquences économiques. Mais il est difficile de dire lequel de ces deux aspects, le politique ou l'économique, est le plus important.

Depuis la fin de la guerre, les tentatives faites pour s'entendre sur une politique éclairée et progressiste envers l'Allemagne n'ont cessé d'être compromises, non seulement par le conflit fondamental entre la Russie Soviétique et l'Occident et le partage de l'Allemagne qui en est résulté, mais encore par l'impossibilité de concilier les exigences françaises touchant la sécurité, et la nécessité, soulignée par les Anglo-Américains, de rétablir l'indépendance politique et économique de l'Allemagne occidentale. La menace, aux yeux des Français, ne résidait pas autant dans le danger du réarmement allemand et de la renaissance du militarisme allemand, que dans la prépondérance économique et politique que l'Allemagne occidentale pourrait s'assurer à l'avenir sur le continent grâce aux grandes ressources matérielles de la région de la Ruhr, à l'habileté technique et aux habitudes de travail du peuple allemand, et à la pression explosive du surpeuplement provoqué par l'afflux d'un grand nombre de millions de réfugiés de l'Allemagne orientale, ruinés et mécontents.

C'est pour cette raison, plutôt que pour donner des apaisements aux intérêts établis, que les Français ont cherché à fixer aussi bas que possible le niveau autorisé de la production des aciéries allemandes, qu'ils ont insisté pour qu'on procède au démantèlement dans la plus grande mesure possible (bien qu'en fait ce soit la Grande-Bretagne qui en ait effectué la plus grande partie, encourageant ainsi la majeure partie du mécontentement allemand), et qu'ils ont continué à opposer leur veto à la "loi fondamentale N 75" alliée, stipulant que la question de la propriété des industries de base allemandes devait être laissée à la décision du peuple allemand lui-même.

Les Allemands, ou du moins les Allemands au courant de la situation, non seulement étaient mécontents de cette obstruction française, mais l'interprétaient, sans compréhension, comme une reprise plus destructrice de la politique Poincaré, dictée par un mélange de rivalité jalouse et de vengeance stérile, tandis que les Américains, et dans une mesure moindre les Britanniques étaient pris d'une impatience croissante devant un conflit qui menaçait de plus en plus d'anéantir les débuts encourageants de la coopération entre les pays de l'Europe occidentale.

Le détachement officiel de la Sarre et le projet de rattachement des industries sarroises à l'économie française furent la dernière goutte qui fait déborder le vase et semblèrent, particulièrement aux yeux des socialistes allemands, faire s'écrouler définitivement les espoirs d'une réconciliation franco-allemande. Selon eux, non seulement la France voulait empêcher toute espèce de relèvement économique et politique de l'Allemagne, mais encore elle semblait particulièrement s'opposer aux idéaux et aux principes que la social-démocratie a le plus à cœur, c'est-à-dire le droit qu'a toute population de déterminer à quel pays elle doit appartenir, et son droit de décider par elle-même si ses industries doivent être propriété publique ou privée.

C'est cette situation en apparence sans espoir que les nouvelles propositions de Robert Schuman ont pour objet de dénouer de la façon la plus radicale et la plus dramatique. Pour cette seule raison, elles méritent les épithètes d'« historiques » et de « révolutionnaires » dont les ont gratifiées de nombreux commentateurs. Si elles aboutissent, le conflit séculaire entre la France et l'Allemagne deviendra une chose du passé, et il prendra fin de la seule façon qui puisse l'empêcher de renaître - non pas par la soumission forcée d'un pays à l'autre pays, non pas par l'imposition d'une mesure unilatérale, mais par une limitation simultanée, égale et spontanée de la souveraineté nationale.

### Nécessité de l'adhésion britannique

Toutefois, la proposition française ne s'adresse pas uniquement à l'Allemagne, et l'espoir de mettre fin au conflit franco-allemand n'est pas son seul but, ni même peut-être son but principal. Cette proposition a en premier lieu un caractère économique, et il faut avant tout la juger sur sa portée économique. Pour le moment, en attendant qu'on la connaisse plus en détail, on ne peut le faire que de façon limitée, mais il vaut peut-être mieux étudier les principes du projet avant d'en connaître les détails. Il semble, en vérité, que les propositions de Robert Schuman n'aient encore qu'une forme toute rudimentaire et que, si le gouvernement travailliste prenait actuellement l'initiative, il pourrait apporter les plans concrets qui manquent encore.

Des objections viennent naturellement à l'esprit.

Quelle différence y a-t-il entre ce projet et le cartel de l'acier d'avant-guerre avec sa désastreuse politique de restriction de la production, de prix élevés, de bénéfices élevés, et de froide indifférence aux considérations sociales de tout ordre ? Quel bien peut-on réellement attendre d'une autorité internationale qui a l'air d'être dominée par les gens du Comité des Forges et les barons de l'acier et du charbon de la Ruhr ? Quel intérêt pourrait réellement avoir le gouvernement travailliste britannique à entrer dans une combinaison de ce genre, qui pourrait chercher à faire échouer ses projets de plein emploi de la main-d'œuvre et de développement industriel continu ?

Ce sont là des questions graves et légitimes qui ne peuvent être écartées simplement parce que Robert Schuman a déclaré que la proposition française n'avait pas pour but de ressusciter les anciens cartels internationaux. Les véritables réponses à ces questions dépendront nécessairement de la façon d'agir, encore indéterminée, des participants.

Certains points, pourtant, paraissent à peu près assurés. Si on ne prend pas de contre-mesures constructives, il est à craindre que les pays européens, y compris la Grande-Bretagne, ne se trouvent, d'ici deux ou trois ans, devant le danger d'un excédent d'acier impossible à vendre. La Commission économique pour l'Europe estime que cet excédent pourrait atteindre 8 millions de tonnes en 1953. En admettant que les prévisions de la Commission soient plus ou moins exactes, le seul résultat possible serait de provoquer une rivalité qui amènerait les producteurs d'acier à se couper la gorge, et cette concurrence, comme le fait justement observer la Commission, n'aurait pas nécessairement pour résultat de laisser subsister seuls les producteurs les plus efficaces.

Il est clair que si cet événement se produisait réellement, la raison n'en serait pas que l'Europe produirait plus d'acier qu'elle n'en peut utiliser en théorie, mais que le développement des industries utilisant l'acier serait en retard sur la production d'acier. Ce dont l'Europe a besoin, et plus encore les pays insuffisamment développés du monde, c'est d'un développement presque illimité de la consommation d'acier.

C'est en grande partie à ce degré beaucoup plus élevé de consommation d'acier que l'Amérique doit sa supériorité industrielle sur le reste du monde, et si l'Europe veut rattraper l'Amérique, il faut qu'elle développe sa consommation d'acier dans les mêmes proportions.

Mais on ne saurait obtenir automatiquement ce résultat désirable en développant sans coordination l'industrie de l'acier dans les divers pays européens. En dépit de tous les besoins d'acier, la surproduction pourrait fort bien se manifester de nouveau si on ne produit pas l'acier européen de façon aussi efficace et aussi bon marché que l'acier américain - qu'il doit concurrencer - si on ne prend pas des mesures pour assurer le développement simultané des industries qui sont les principaux consommateurs d'acier et de charbon. Et, comme le démontre de façon très détaillée le rapport de la Commission économique, il s'agit là d'une entreprise vouée à l'échec sans la coopération efficace des principaux pays producteurs d'acier et de charbon.

En ce moment-ci, tous les pays européens peuvent encore consommer ou vendre tout l'acier et le charbon qu'ils produisent. Mais une fois que les excédents auront commencé à s'accumuler, une fois que la mévente des produits menacera de provoquer de nouveau le chômage, toutes les pernicieuses pratiques de dumpings, de tarifs protecteurs etc., reviendront, jusqu'à ce qu'enfin, pour éviter une guerre commerciale ruineuse, les anciens cartels se reconstituent presque automatiquement et s'imposent avec toutes les conséquences

désastreuses que nous nous rappelons.

Déjà, on a parlé de négociations secrètes à cette fin entre industriels français et allemands. Si on ne fait rien pour empêcher la situation d'évoluer dans ce sens, il se peut que la Grande-Bretagne se trouve, d'ici quelques années, devant un bloc massif et formidable de concurrents continentaux qui pourrait réduire à néant tout ce que les travaillistes ont réussi à faire dans notre pays.

Il n'est pas au pouvoir de la Grande-Bretagne de se mettre, en s'isolant, à l'abri d'une concurrence ou d'une combinaison de ce genre, quelque politique qu'elle poursuive. Mais il est en son pouvoir d'essayer de prévenir ce danger très réel en prenant une part active à un genre de combinaison différent, qu'elle pourrait contribuer à orienter vers des fins plus désirables.

C'est une occasion qu'offrent, je crois, les propositions françaises. Elles ne sont pas l'œuvre des industriels de la Ruhr ou du Comité des Forges. En fait, ce dernier, si on peut se fier aux nouvelles venant de France, s'est presque autant ému du projet que les communistes. Ce que M.Schuman propose, c'est une autorité internationale nommée par les gouvernements qui fonctionnerait suivant des principes posés dans des traités conclus entre gouvernements et ratifiés par les parlements nationaux. Il lui faudrait rendre compte publiquement de ses décisions et de ses actes, et, contrairement aux cartels sous direction privée, elle développerait, au lieu de le réduire, le domaine des activités dirigées par l'Etat.

Bien entendu, il y a le danger qu'on réussisse à tourner dans la pratique même des principes aussi louables, et que l'autorité internationale puisse devenir l'agent déguisé des intérêts privés. Ce danger serait très réel si le projet était limité à l'Allemagne et à la France seules. Mais, si la Grande-Bretagne y adhérerait dès le début et jouait un rôle de premier plan dans l'établissement des détails et des sauvegardes nécessaires, ce danger pourrait être réduit au minimum.

Telle a été aussi la première réaction des socialistes français et allemands quand ils ont appris la proposition de Robert Schuman. Les uns et les autres considèrent l'adhésion de la Grande-Bretagne comme essentielle et comme la meilleure protection contre le danger que le projet ne dégénère et n'aboutissent à un nouveau cartel international. Il faudrait que les autres sauvegardes sur lesquelles la Grande-Bretagne serait obligée d'insister comme condition de sa coopération comprissent le droit des Allemands de nationaliser leurs industries du charbon et de l'acier, si le peuple donnait au gouvernement mandat de la faire, le droit des syndicats d'être représentés dans l'autorité internationale, et surtout le devoir absolu de l'autorité internationale de faire du développement continu de l'activité industrielle et du plein emploi de la main-d'œuvre, ou de son maintien la pierre angulaire de sa politique.

En ce qui concerne son attitude générale envers l'union européenne, le gouvernement travailliste a rejeté la conception fédérale ou l'idée que notre économie dirigée pourrait, on ne sait trop comment, fusionner sans discrimination avec les économies de "laissez-faire" des peuples continentaux. C'est une sage attitude, bien que la véritable alternative ait été jusqu'ici exposée sans résultats. La proposition de Robert Schuman s'accorde en fait beaucoup plus étroitement avec l'idée de l'unification au moyen d'engagements économiques précis qui peuvent élargir les perspectives de planification en vue du plein emploi de la main-d'œuvre, au lieu de les réduire. Bien avant que Robert Schuman eut parlé, les partis socialistes de l'Europe cherchaient en fait à élaborer une politique commune dans ce sens, et nous sommes heureux que le parti travailliste ait si rapidement pris l'initiative en convoquant une conférence à Londres sur ce sujet. Les propositions françaises offrent de nouveau à la Grande-Bretagne une belle occasion, peut-être la dernière, de participer activement à l'élaboration des destinées économiques et sociales de l'Europe.

Rien ne garantit que le projet réussisse, mais avec la participation des travaillistes britanniques il a de grandes chances de devenir un instrument de coopération réellement progressiste. Sans elle, le risque qu'il ne dégénère et ne devienne l'instrument des magnats de la Ruhr est très grave. Et si cela se produit, c'est toute l'Europe qui en subira les conséquences.